

Campagne vaccinale 2025-2026

Les biologistes déplorent l'absence des textes réglementaires leur permettant de participer à la mobilisation

Paris, le 10 octobre 2025 – Le 7 octobre, la Direction générale de la santé (DGS) a rappelé, via un DGS-Urgent, l'importance d'une mobilisation collective face aux infections respiratoires aiguës (IRA) – grippe, Covid-19 et virus respiratoire syncytial (VRS) – alors que débute la campagne vaccinale hivernale. Les biologistes partagent pleinement cet objectif de santé publique. Mais nous déplorons qu'une fois encore, notre intégration dans le dispositif vaccinal reste lettre morte, faute de textes réglementaires publiés à temps. Il apparaît fortement contradictoire d'appeler régulièrement à la mobilisation de tous et d'écarter dans le même temps des professionnels de santé comme les biologistes médicaux et leurs équipes, qui ont non seulement la légitimité mais aussi la compétence et les moyens logistiques pour y participer

Une mobilisation pourtant proposée depuis des mois

Dans un communiqué intersyndical diffusé en juin dernier, nous avons déjà exprimé notre volonté d'être pleinement associés à la stratégie vaccinale nationale. **Notre proposition était simple : profiter des flux quotidiens de patients dans les 4 300 laboratoires de biologie médicale de proximité — soit plus de 500 000 personnes accueillies chaque jour, dont 70 % viennent sans rendez-vous.**

Ces laboratoires, présents à moins de 20 minutes de 98 % des Français, disposent de toutes les infrastructures nécessaires : chaîne du froid, gestion des déchets infectieux, confidentialité, personnel qualifié (biologistes et infirmiers). Ils sont donc prêts à administrer les vaccins contre la grippe et le Covid-19 aux publics éligibles, dans les mêmes conditions de sécurité et de traçabilité que les autres professionnels autorisés.

Une opportunité perdue pour la campagne 2025-2026

Malgré les annonces d'ouverture faites cet été par les autorités, aucun texte réglementaire n'a encore été publié pour permettre aux biologistes de commander, stocker et facturer les vaccins. Or, les délais logistiques pour les commandes de doses sont désormais dépassés : les laboratoires ne peuvent plus être approvisionnés à temps pour participer à la campagne 2025-2026, qui débute le 14 octobre.

Cette situation est d'autant plus regrettable que la couverture vaccinale reste insuffisante : seulement 46,5 % des personnes à risque étaient vaccinées contre la grippe en 2024-2025, une campagne marquée par une épidémie particulièrement sévère. **En ne mobilisant pas l'ensemble des acteurs de terrain, la France se prive d'un levier majeur pour renforcer la prévention et éviter une nouvelle tension hospitalière cet hiver.**

Les biologistes médicaux réitèrent leur appel

La campagne 2025-2026 est déjà compromise pour nos laboratoires et donc pour la population qui aurait pu profiter de notre réseau de proximité. Nous réaffirmons toutefois notre engagement à contribuer activement à la politique vaccinale française, dans l'intérêt des patients et de la santé publique.

Nous sommes prêts, formés et équipés. Il ne manque que la décision administrative pour agir.

Aussi, afin d'être opérationnels lors de la campagne de l'hiver 2026-2027, nous demandons une accélération immédiate de la parution des textes réglementaires relatifs :

- à la facturation des actes de vaccination par les laboratoires ;
- à la commande directe de vaccins auprès des fournisseurs ;
- et au stockage sécurisé des vaccins dans les laboratoires.

Nous souhaitons également pouvoir participer pleinement à la Stratégie nationale Vaccination et Immunisation 2025-2030, en alignant nos pratiques sur celles déjà autorisées pour d'autres professionnels de santé.

Pour toute information complémentaire et interviews :

- **Dr Jean-Claude AZOULAY** – Président du Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB)
- azoulayjc@aol.com - 06 60 99 42 28
- **Dr Lionel BARRAND** – Président du Syndicat Les Biologistes Médicaux (Les BIOMED)
- president@lesbiomed.fr - 06 67 20 81 88
- **Dr François BLANCHECOTTE** – Président du Syndicat des Biologistes (SDBIO)
- president@sdbio.eu - 06 08 89 61 02
- **Dr Thierry BOUCHET** – Président du Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique (SLBC)
- t.bouchet@noos.fr - 06 33 56 03 94